Plan de lutte contre les dépôts sauvages

La ville de Bessancourt a l'intention de se mobiliser davantage pour la mise en place d'un plan contre les dépôts sauvages. Cette année 2020 sera donc marquée par des mesures fortes en faveur de la résorption des dépôts sauvages présents sur le territoire de la commune. Au vu de l’ampleur du phénomène des dépôts sauvages au niveau national, le Département du Val d'Oise et la Région Ile De France se mobilisent en proposant des aides aux communes afin de les accompagner dans la résorption définitive des dépôts de gros volumes et dans l'installation de véritables stratégies de lutte contre ce fléau grandissant, qui touche particulièrement les communes péri-urbaines de la région francilienne.

C’est à ce titre, que la ville de Bessancourt a sollicité des subventions. Ainsi, le département participera à hauteur de 20% des dépenses prévues pour les travaux de résorption des dépôts, tandis que la Région subventionnera à hauteur de 60% les dépenses d’investissement prévues pour enrayer le phénomène sur le territoire. Il s’agira ici principalement de mener des actions de sécurisation sur tout le territoire, de réguler l’accès aux chemins ruraux, d’accentuer la prévention par la mise en place de panneaux de signalisation, de caméras de vidéosurveillance et de fournir aux équipes techniques du matériel suffisamment adapté pour favoriser une intervention rapide et ainsi limiter les effets d’appel d’autres dépôts.

Une grande campagne de communication sera également menée en parallèle de ces actions pour sensibiliser le plus large public à ces questions et pour que chaque citoyen se sente impliquer. En effet, le coût de nettoyage de ces incivilités est porté in fine par le contribuable.


LUTTE
CONTRE
LES
DÉPÔTS
SAUVAGES
Bessancourt